

**Jacques PELISSARD**

Député du Jura - Maire de Lons-le-Saunier  
Président d'Espace Communautaire Lons Agglomération  
Président d'Honneur de l'Association des Maires de France

Lons-le-Saunier, le 9 novembre 2016



*cha* Monsieur,

J'ai pris connaissance avec le plus grand intérêt de votre ca.ite pétition relative aux radars, et plus particulièrement à l'amendement de mon collègue Franck MARLIN, proposant de renoncer au déploiement de 364 nouveaux radars.

Victime de l'opposition conjuguée du gouvernement et du rapporteur – socialiste – de la mission *Sécurité civile*, cet amendement a été rejeté.

La hausse constante de la mortalité routière depuis deux ans aurait pourtant pu conduire à une réflexion sur l'efficacité de ces équipements, au coût très élevé.

Elle démontre, à tout le moins, qu'une politique efficace de sécurité routière ne saurait se limiter à l'implantation de radars. Les progrès considérables observés en matière de sécurité routière n'ont d'ailleurs pu être obtenus qu'en agissant sur les multiples facteurs d'un accident : les infrastructures (conception et entretien des routes), les véhicules (sécurité passive et active), et les comportements des usagers (formation, communication, respect des règles).

Vous pouvez compter sur la volonté indéfectible de ma famille politique de défendre une position mesurée en matière de sécurité routière. C'est ce qui avait conduit, en 2011, à assouplir le système de récupération du permis à points pour les petites infractions, en prévoyant qu'en cas de perte d'un seul point, le conducteur le récupérerait dans un délai de 6 mois, au lieu d'un an auparavant, s'il ne commettait pas de nouvelle infraction.

Tels sont les éléments que je souhaitais porter à votre connaissance.

Restant à votre disposition, je vous prie de croire, Monsieur, à l'assurance de mes salutations les meilleures.



Le Député-Maire,

Jacques PELISSARD